

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	7 (1878)
Heft:	12
Nachruf:	Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

Les membres du corps enseignant, qui ont été formés à l'Ecole cantonale, ont dû apprendre avec douleur la mort de M. l'abbé Perroulaz, ancien aumônier de cet établissement, ancien chanoine de St-Nicolas et directeur des écoles de Fribourg, ancien curé de Berne, et dans ses dernières années aumônier de l'hospice de Marsens. Tous ont conservé le souvenir des bonnes leçons de religion qui leur furent données par M. Perroulaz pendant la malheureuse époque de 1848 à 1856.

Si quelques instituteurs pouvaient encore croire que l'aumônier de l'Ecole cantonale partageait les idées du régime de cette funeste époque, nous pouvons les détruire en leur citant quelques passages de la dernière lettre qu'il nous a adressée quelques temps avant sa mort.

« ... Je n'oublierai jamais les bonnes et affectueuses relations que nous avons eues, d'abord à l'Ecole cantonale, puis et surtout à l'Ecole primaire, où j'ai appris encore plus à vous connaître et à vous estimer. Que Dieu vous conserve, mon cher A..., pour votre chère famille, pour le bien de l'éducation dont les *vrais* principes vous tiennent au cœur. Il n'était pas si facile pour vous de choisir le *bon* chemin au milieu des courants qui vous tirail-
laient en sens opposés. Vous avez été bien inspiré..... »

M. Perroulaz aimait l'enfance et savait se mettre à sa portée. Le syllabaire qu'il a composé pour elle est un modèle des premières leçons de lecture et d'orthographe. Nos sociétaires qui ont eu le bonheur de l'entendre discuter à notre réunion de Guin, ont pu se convaincre qu'il connaissait l'âme des enfants.

A l'exemple du divin Maître il disait souvent : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

B.-D.

AVIS

A l'approche d'une nouvelle année, nous avons l'avantage de rappeler à nos lecteurs et amis du Valais que M. Pignat, secrétaire à l'Instruction publique à Sion, reçoit les abonnements au *Bulletin pédagogique*, au *Monde de la Science et de l'Industrie*, revue mensuelle illustrée, paraissant à Fribourg. — Prix : 7 fr. ; à l'*Ouvrier* et aux *Veillées des chaumières*, feuille hebdomadaire illustrée, dont le coût de l'abonnement est pour chacun de 6 fr. par an, et d'en transmettre gratuitement la valeur à qui de droit.

LA RÉDACTION.

Les membres du corps enseignant du district de la Sarine et les catholiques du Lac, qui ont des livres de la Bibliothèque des Instituteurs, sont priés de les changer pendant la première quinzaine de décembre, afin que le catalogue puisse être achevé pour le livrer à l'impression.

B.-D.